

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 01744

Numéro SIREN : 898 225 131

Nom ou dénomination : AB NOTAIRES

Ce dépôt a été enregistré le 25/04/2022 sous le numéro de dépôt 12029

2022 S 012029

1 - BILAN SIMPLIFIE

N° 2033-A 2022

Désignation de l'entreprise : SAS AB NOTAIRES					Néant		
Adresse de l'entreprise : 5 RUE Jean Jaures 59290 WASQUEHAL							
Numéro SIRET* : 89822513100017							
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 7					Durée de l'exercice précédent* : 13		
					Ex. N-1 clos le : 14/06/2021		
			Exercice N, clos le : 31/12/2021				
ACTIF			Brut 1		Amortis.-Provisions 2	Net 3	Net 4
I	Immobilisations - Fonds commercial*	010	36 350	012		36 350	
M	Incorporelles - Autres*	014	110	016	20	90	
M	Immobilisations corporelles*	028	89 770	030	5 176	84 594	
	Immobilisations financières* (1)	040	4 374	042		4 374	
Total I (5)		044	130 604	048	5 196	125 408	
C	Stocks - Mat. 1ères, appros en cours de prod.*	050		052			
I	- Marchandises*	060		062			
R	Avances et acomptes versés sur cdes	064		066			
C	Créances - Clients et comptes rattachés*	068	951	070		951	
U	(2) - Autres* (3)	072	5 787	074		5 787	
L	Valeurs mobilières de placement	080		082			
A	Disponibilités	084	798 234	086		798 234	
N	Charges constatées d'avance*	092	1 575	094		1 575	
T	Total II	096	806 547	098		806 547	
Total général (I + II)		110	937 150	112	5 196	931 955	

PASSIF				Ex. N Net 1	Ex. N-1 Net 2
K Capital social ou individuel*	120	12 060			
Ecarts de réévaluation	124				
P Réserve légale	126				
R Réserves réglementées*	130				
Autres réserves (dont rés. relative à l'achat d'oeuvres d'art* 131)	132				
P Report à nouveau	134				
R Résultat de l'exercice	136	76 044			
E Provisions réglementées	140				
Total I	142	88 104			
Provisions pour risques et charges	Total II	154			
D Emprunts et dettes assimilées (4)	156	195 224			
E Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164				
T Fournisseurs et comptes rattachés* (4)	166	966			
T Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés Ex. N : 169 88)	172	647 661			
E Produits constatés d'avance	174				
Total III	176	843 851			
Total général (I + II + III)	180	931 955			
R (1) Dont immobilisations financières	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	187 016
E à moins d'un an					
N (2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût revient des immos acquises	182	130 604
V ou créées au cours de l'exercice*			(5)		
I (3) Dont comptes courants d'associés	199		Prix de vente hors TVA des	184	
débiteurs			immob cédées au cours de l'ex.*		

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : SAS AB NOTAIRES						Néant :		*		
I IMMOBILISATIONS										
ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation* Val. d'origine des immo en fin d'ex.
Fonds commercial		400		402	36 350	404		406	36 350	
Autres immob incorp.		410		412	110	414		416	110	
I	Terrains	420		422		424		426		
M	Constructions	430		432		434		436		
M	Inst. tech. mat. out	440		442		444		446		
C	Inst. gén. agenc.	450		452	35 000	454		456	35 000	
O	Mat. de transport	460		462	41 986	464		466	41 986	
R	Autres immos corp.	470		472	12 783	474		476	12 783	
	Immob. financières	480		482	4 374	484		486	4 374	
TOTAL		490		492	130 604	494		496	130 604	
II AMORTISSEMENTS										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Mt Amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amort. afférents aux éts sortis de l'actif		Mt Amortissements à la fin de l'exercice		
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500		502	20	504		506	20	
I	Terrains	510		512		514		516		
M	Constructions	520		522		524		526		
M	Installations techn., mat. & out. ind.	530		532		534		536		
C	Inst. générales, agents divers	540		542	1 906	544		546	1 906	
O	Matériel de transport	550		552	2 286	554		556	2 286	
R	Autres immobilisations corporelles	560		562	984	564		566	984	
TOTAL		570		572	5 196	574		576	5 196	
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15% et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si cadre insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations		1	2	3	4	5				
cédées virées de										
poste à poste,										
mises hors										
service ou										
réintégrées dans		6	7	8	9	10				
le patrimoine										
privé y compris										
les produits de										
la propriété										
industrielle										
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissement	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
					Court terme *	Long terme				
						19 %	15% ou 12,8%	0 %		
	1	2	3	4	5	6	7	8		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19%		579		Régularisations *	590					
TOTAL					596					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-N

Désignation de l'entreprise : SAS AB NOTAIRES						Néant :		*
1	RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations exercice		Diminutions : reprises exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortiss. dérogatoires	600		602		604		606
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607
	Autres provis. réglement.	610		612		614		616
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646
	Sur clients et cptes rattach.	650		652		654		656
	Autres prov. pour dépréc.	660		662		664		666
TOTAL		680		682		684		686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
		Dotations		Reprises		(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
Fonds commercial	681		683			1 Indemn. congés payés, charges...	
Autres Immos. incorp.	700		705			2	
Terrains	710		715			3	
Constructions	720		725			4	
Inst.Tech. Mat & Out	730		735			5	
Inst.Géné.Agenc. Div	740		745			6	
Matériel de transport	750		755			7	
Autre immos corpor.	760		765				
TOTAL	770		775			Total à reporter lig.322 N°2033-B	780

II	DÉFICITS REPORTABLES	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982
Déficits transférés de plein droit (art 209 II-2- du CGI)		982 bis
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter
Déficits imputés		983
Déficits reportables		984
Déficits de l'exercice		986
TOTAL des déficits restant à reporter		970

(1) Cette case comprend au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

III	DIVERS					
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	366	Montant de la TVA collectée	374	71 800
Dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154 bis du CGI dont cot. facultatives Madelin		325	366			
Dont cot. facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327				
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant		380	17 467	Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	9 814
Dont montant déductible des cot. sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326	17 467			
N° du centre de gestion agréé		388		Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					396	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à un amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art. 217 octies du CGI					397	

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE
N° 2033-E

2022

Désignation de l'entreprise : SAS AB NOTAIRES		Néant : ☐ **	
Exercice ouvert le : 15/06/2021		et clos le : 31/12/2021	
		Durée en nombre de mois : 7	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	881		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE REFERENCE CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	343 246	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	0	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	0	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	0	
Total 1	106	343 246	
II - AUTRES PRODUITS A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	0	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	0	
Subv. d'exploitation reçues	113	0	
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	0	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	0	
Total 2	106	0	
III - CHARGES A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
Achats	121	2 576	
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	24 111	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146	13 181	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	0	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	0	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	0	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	0	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	0	
Total 3	152	39 868	
IV - VALEUR AJOUTEE PRODUITE			
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	137	303 379
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les form. 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les form. 1329AC et 1329 DEF. Si la VA est négative, il convient de reporter un montant égal à zéro au cadre C des form. 1329 AC et 1329 DEF).	117	303 379	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE	20		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	22		
Effectifs au sens de la CVAE	23		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	26		
Période de référence	du	au	
Date de cessation	186		
Attention, il ne doit pas être tenu compte des lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.			

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2066

2022

Exercice ouvert le : 15/06/2021		Régime "simplifié d'imposition" ☒ X		Si option pour le régime optionnel de	
et clos le : 31/12/2021		Déclaration de résultat d'ensemble du groupe		ou "réel normal" ☐	
				taxation au tonnage ☐	
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :			Adresse du siège social		
SAS AB NOTAIRES 5 RUE Jean Jaures 59290 WASQUEHAL					
N° Siret		69622513100017			
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
Dénomination :				N° Siret :	
Adresse :					
B ACTIVITE					
Activités exercées (souligner l'activité principale) :			NOTAIRES		
			Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐		
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (CF. notice de la déclaration n° 2066)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux de 15 %		20 648	
		Bénéfice imposable au taux normal (25%, 26,5%, 27,5%, 28%, 31%)		80 563	
		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%			
2 Plus-values					
PVL/T imposables au taux de 15%					
PVL/T imposables		Autres plus-values imposables		Plus-values à LT imposables	
à 19 %		à 19 %		à 0% (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches. (Cochez la case selon le cas).					
Ent. nouv. art. 44 sexies		Jeunes entre. innovantes		Zone franche urbaine - Terr. entr.	
Ent. nouv. art. 44 septies				Zone franche d'activité	
Société d'invest. immo. cotées		Zone de développement prioritaire, art 44 septdecies		Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies	
				BUD art. 44 sexdecies	
Bénéfice ou déficit exonéré (+ ou - selon le cas)				Plus values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur :					
productif, art. 244 quater W					
D IMPUTATIONS (CF. notice de la déclaration n° 2066)					
1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt					
représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou coll.		Total figurant au cadre VII de l'imprimé 2066			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (CF. notice de la déclaration n° 2066)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DEPOT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS					
1 - Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration 2258-SD (article 223 quinquies C-1-1), cochez la case : ☐					
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration N°2258-SD, indiquer ci-dessous le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée : N° d'identification fiscale : <input type="text"/>					
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration 2258-SD par la société tête de groupe (article 223 quinquies C-1-2), cochez : ☐					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe : N° d'identification fiscale : <input type="text"/>					
G COMPTABILITE INFORMATISEE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? NON Si oui, indication du logiciel utilisé					
Examen de conformité fiscale					
Nom, adresse du prestataire :					
N° SIREN du prestataire :					
Nom, adresse, téléphone, télécopie :					
- du comptable * : ☒ FIDUCIAL EXPERTISE					
Téléphone : 03.20.43.99.15 180 BD DE MONS					
59650 VILLENEUVE D ASCQ					
- du conseil * : ☐					
Téléphone					
- de C.G.A. ou du viseur conventionné :					
N° agrément					
Vise : CGA/AGA <input type="text"/>					
Viseur conventionné <input type="text"/>					
A WASQUEHAL le 04/03/2022					
Nom du déclarant : ME VAN BOXSOM					
Qualité du déclarant : NOTAIRE					

IMPOTS SUR LES SOCIETES
Annexe à la déclaration N° 2065

N° 2065 bis 2022

Désignation de l'entreprise : SAS AB NOTAIRES			
et date de clôture de l'exercice: 31/12/2021			
H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, ANSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES			
1	<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div> Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts (4) </div> <div> - Payées par la société elle-même. - Payées par étab. chargé du serv des titres </div> </div>	(a)	
2	Mt des distribut* correspondant à des rémun. ou avantages dont la soc. ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)	(b)	
3	Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes ou sociétés interposées	(c)	
4	<div style="display: flex;"> <div style="flex: 1;"> Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) ou (d) ci dessus. (3) (A préciser par nature sur les lignes (e) à (h)) </div> <div style="flex: 1;"></div> </div>	(d)	
5	Mt des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	(e)	
6	Mt des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(f)	
7	Montant des revenus répartis (5)	(g)	
		Total (a) à (h)	(h)
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES			
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann III) : - SARL - tous les associés, - SCA - associés gérants; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants	SARL Nombre de parts appartenant à chq. associé (2)	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné colonne (1) à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.	
		Montant des sommes versées	
		année du versement (3)	
		Traitements, émoluments, indemnités (4)	
		Frais de représentation, de mission et de déplac. Ind. forfaitaires (5)	
		Remboursements (6)	
		Frais professionnels autres que (5) et (6). Ind. forfaitaires (7)	
		Remboursements (8)	
MME VAN BOXSOM ALICE 50 RUE D ANGLETER 59800 LILLE	6030	2021	78 464
			88
			1 905
MR OLIVE BENJAMIN 1 B RUE KLEBER 59139 WATTIGNIES	6030	2021	79 710
			186
			1 905
J DIVERS			
Nom et Adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)			
Adresses des autres établissements			
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS			
Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages			
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES		à 0%	à 15%
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS			
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice			
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice			

ETAT DE SUIVI DES SURSIS ET DES REPORTS D'IMPOSITION

Désignation de l'entreprise apporteuse :

ME VAN BOXSOM ALICE
5 RUE JEAN JAURES
59290 WASQUEHAL

Désignation de l'entreprise bénéficiaire des apports :

SAS AB NOTAIRES
5 RUE JEAN JAURES
59290 WASQUEHAL

Fusions, apports partiels d'actif et scissions de sociétés (art. 210 A et 210 B du CGI) :

Echanges d'actions dans le cadre d'OPE (art. 38-7 du CGI) :

Echanges de titres consécutifs à des fusions ou scissions (art. 38-7 bis du CGI) :

Apports d'entreprises individuelles en sociétés (art. 151 octies du CGI) :

Echanges de titres d'OPCVM (art. 38-5 bis du CGI) :

Transformation en SCOP (art. 210 D du CGI) :

Apports réalisés par les SCP (art. 151 octies A du CGI)

Date de réalisation de l'opération :

SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS NON AMORTISSABLES

BIENS NON AMORTISSABLES	Valeur fiscale	Valeur comptable	Solte éventuellement reçue (1)	Solte éventuellement imposée (1)	Valeur d'échange ou d'apport des biens
Fonds commercial		36 350			36 350
Autres immob. incorporelles					
Terrains					
Participations					
Autres immobilisations financières					

SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS AMORTISSABLES

BIENS AMORTISSABLES	Durée de la période prévue pour la réintégration	Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Brevets					
Autres droits incorporels					
Terrains servant à une exploitation					
Constructions					
Inst. techniques mat. et out. indust.					
Autres immobilisations corporelles					
Total					

(1) Ces colonnes ne sont à remplir que pour les opérations visées aux articles 38-5 bis, 38-7 et 38-7 bis du CGI et les opérations visées à l'article 210 B du CGI lorsque l'apporteur a perçu une solte à l'occasion d'un apport de titres assimilés à un rapport de branche complète d'activité.

COPIE CONFORME

TO 59003
211003

"AB NOTAIRES"
Société par actions simplifiée
Capital : 12 060 €
Siège : 5 rue Jean Jaurès
59290 WASQUEHAL
RCS LILLE METROPOLE 898 225 131

PROCES VERBAL DE LA DELIBERATION DE
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES ASSOCIES
DU 6 JANVIER 2022

L'AN DEUX MIL VINGT DEUX
LE Six Janvier

Les membres de la société se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, sur convocation qui leur a été faite par la Gérance.

La séance est ouverte sous la présidence de _____, Madame VAN BOXSOM Alice.
Présidente

Sont présents ou représentés :

- Madame VAN BOXSOM Alice
- Monsieur OLIVÉ Benjamin

Madame la Présidente constate en conséquence que l'assemblée réunissant la totalité du capital social peut valablement délibérer.

Madame la Présidente rappelle l'ordre du jour de la présente assemblée ainsi conçu :

ORDRE DU JOUR

Décision d'affectation du résultat de la SAS réalisé au titre de l'année 2021, et approbation du compte-rendu de gestion.

Madame la Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée, les documents suivants, à savoir :

- Un exemplaire des statuts
- Le rapport de la Gérance
- Le tableau de bord au 31/12/2021
- La copie de la DAP
- Le texte de la résolution proposée à l'assemblée

Madame la Présidente fait constater par tous les membres présents que tous les documents prévus par la loi leur ont été adressés en même temps que la convocation de la présente réunion.

VO 59003
211004

Madame la Présidente donne ensuite lecture du rapport de la Gérance.

Sur une nouvelle question du Président, personne ne demandant plus la parole, la résolution suivante est mise aux voix.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir délibéré, rappelle que le résultat à affecter au titre de l'exercice 2021 de la SAS AB NOTAIRES est de 76 043,62 euros, et décide d'affecter ledit résultat comme suite :

- Mise en réserve (réserve légale) à concurrence de 1 206 euros.
- Mise en réserve (réserve facultative) à concurrence de 74 837,62 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SECONDE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir délibéré, décide d'approuver le compte-rendu de gestion et de donner quitus aux gérants au titre de leur mandat pour l'année 2021.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, délibère et enterine les rémunérations versées aux associés en contrepartie de leur fonction de Notaire :

- Madame VAN BOXSOM Alice : 78 463,93 euros
- Monsieur OLIVE Benjamin : 79 710,33 euros

Les charges sociales, obligatoires et facultatives, correspondantes sont prises en charge par la SAS.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé après lecture par tous les membres du bureau.

Fait à Wasquehal
Le 06 Janvier 2022